



Identification :

- Longueur des mâles : 2 m ; poids : 115 kg
- Longueur des femelles : 1,5 m; poids : 105 kg
- Pelage gris clair jusqu'au brun foncé ou au noir avec des taches (phénotype "écossais") ou des marbrures (phénotype "hollandais")
- Narines rapprochées et disposées en V
- Tête ronde avec un museau court bien différencié

Encore appelé Phoque commun, le Phoque veau-marin possède un pelage de couleur assez variable.

Les mâles atteignent la maturité sexuelle entre 3 et 6 ans et les femelles entre 2 et 5 ans. La parade et l'accouplement ont lieu dans l'eau, au début du mois de septembre. La copulation est suivie d'une ovo-implantation différée d'environ 70 à 75 jours. La mise bas, sur terre ou plus rarement dans l'eau, intervient au terme d'une gestation réelle de 7 mois, entre la fin mai et la mi-juillet. Le nouveau-né mesure 1 m en moyenne pour un poids de 15 kg et arbore un pelage identique à celui des adultes. Bien que des cas de naissances gémellaires soient connus, les femelles ne portent en général qu'un seul petit. L'allaitement dure un mois, à l'issue duquel le jeune s'émancipera pour parfois s'éloigner considérablement de son lieu de naissance.

Les phoques veaux-marins fréquentent surtout les estrans vaseux ou sableux des estuaires sur des bancs appelés "repositoires". Ils se reposent de la sorte en groupes mixtes (sexes et âges mélangés), donnent naissance à leurs petits, les allaitent et muent. Ils peuvent également remonter les fleuves et parfois séjourner plusieurs jours en eau douce. Un phoque est aussi capable de dormir en apnée, verticalement entre deux eaux ou allongé au fond, et il remonte alors périodiquement respirer en surface, puis disparaît à nouveau pour quelques minutes.

Le jeune phoque sevré se nourrit de crustacés et de céphalopodes. L'adulte, bien qu'opportuniste, consomme surtout des poissons. Leur vision étant limitée dans les eaux troubles des estuaires, la détection des poissons ferait largement appel aux moustaches sensibles.

L'aire de répartition européenne du Phoque veau-marin s'étend des côtes hollandaises à la Mer Baltique. Les effectifs actuels sont estimés entre 88 000 et 93 000 individus.

La France constitue la limite sud-ouest de répartition de cette espèce et les effectifs s'y distribuent essentiellement au sein de 3 colonies : Baie de Somme (environ la moitié des effectifs français), Baies des Veys et du Mont-Saint-Michel. En outre, quelques individus sont régulièrement observés de façon plus éparse (ex. estuaires d'Orne, de Seine...).

Le Phoque veau-marin figure dans les annexes II et V de la directive 92-43 CEE "Habitats, faune, flore". Il est intégralement protégé en France.

Espèce peu commune et localisée sur les côtes normandes.